

**Procès-Verbal du Conseil Municipal  
du 23 JANVIER 2024**

Le dix-neuf janvier deux mille vingt-quatre, une convocation est adressée individuellement à chaque Conseiller Municipal pour une réunion prévue le vingt-trois janvier deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures et trente minute, salle de conseil de la Mairie de Jazeneuil.

\*\*\*\*\*

**DEROULEMENT DE LA SEANCE**

- ELECTION SENATORIALE : Désignation des délégués et des suppléants

□□□□□

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois janvier**, à dix-neuf heures et trente minute, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni salle du conseil de la Mairie de Jazeneuil sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVET, Maire de Jazeneuil, assisté de Mme Stella BOUTIN, au titre du secrétariat de mairie.

Présents : CHAUVET Bernard, AUBRY Justine, THOMASSE Gabriel, BEAUBEAU Claude, BOISGROLLIER Frédéric, BOUTIN Yannis, ARCHAMBAULT Danielle, DUPUIS Christopher, GAULT Janna, QUINTARD Guillaume, RANGER Johan, ROBERT Mélanie  
Absents : CHASSAGNE Dominique, DIAS Muriel, DUMONS-COUPÉLON Emmanuelle

M. Gabriel THOMASSE a été désigné secrétaire de séance.

Nombre d'Elus : 15  
Nombre de Présents : 12  
Le quorum est atteint : 8

Début de la séance à 19h30

**2024\_01\_23\_001 – ELECTION SENATORIALE  
Désignation des délégués et des suppléants**

Le conseil municipal,

- Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Maire, donne lecture de l'arrêté n°2024-DCL/BER-032 du 10 janvier 2024 fixant le mode scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs de la Vienne le dimanche 17 mars 2024.

Le nombre de délégués et de suppléants pour chaque commune de moins de 1000 habitants est fixé dans le tableau annexé à cet arrêté. Pour la commune de Jazeneuil, il doit être désigné trois délégués et trois suppléants.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, soit Claude BEAUBEAU et

Bernard CHAUVET – Justine AUBRY et Christopher DUPUIS

Le Maire demande alors s'il y a des candidat(e)s :

- Sont candidats délégués : M. Bernard CHAUVET, M. Frédéric BOISGRELLIER et M. Christopher DUPUIS.

- Sont candidats suppléants : Mme Claude BEAUBEAU, M. Yannis BOUTIN et M. Guillaume QUINTARD

Il est alors procédé au déroulement du vote des délégués

Chaque conseiller municipal présent, a remis dans le réceptacle son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

### **Élection des délégués**

#### **Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués**

<b>a.</b> Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>0</b>
<b>b.</b> Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<b>12</b>
<b>c.</b> Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<b>0</b>
<b>d.</b> Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<b>0</b>
<b>e.</b> Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	<b>12</b>
<b>f.</b> Majorité absolue	<b>7</b>

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS</b> (dans l'ordre <b>décroissant</b> des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>  En chiffres et en toutes lettres	
CHAUVET BERNARD	12	DOUZE
BOISGROLLIER FREDERIC	12	DOUZE
DUPUIS CHRISTOPHER	12	DOUZE

### **Proclamation de l'élection des délégués**

M. CHAUVET BERNARD, née le 22/05/1952 à Saintes, a été proclamée élu au 1<sup>er</sup> TOUR et a déclaré ACCEPTER le mandat.

M. BOISGROLLIER FREDERIC, né le 23/03/1974 à Poitiers, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> TOUR et a déclaré ACCEPTER le mandat.

M. DUPUIS CHRISTOPHER, né le 23/05/1990 à Poitiers a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> TOUR et a déclaré ACCEPTER le mandat.

Il est alors procédé au déroulement du vote des suppléants.

Chaque conseiller municipal présent, a remis dans le réceptacle son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

### **Élection des suppléants**

#### **Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants**

<b>a.</b> Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>0</b>
<b>b.</b> Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<b>12</b>
<b>c.</b> Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<b>0</b>

<b>d.</b> Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<b>0</b>
<b>e.</b> Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	<b>12</b>
<b>f.</b> Majorité absolue <sup>1</sup>	<b>7</b>

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS</b> (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffres et en toutes lettres	
BEAUBEAU CLAUDE	12	DOUZE
BOUTIN YANNIS	12	DOUZE
QUINTARD GUILLAUME	12	DOUZE

### **Proclamation de l'élection des suppléants**

Mme BEAUBEAU CLAUDE, née le 27/04/1948 à Lusignan a été proclamé élue au 1<sup>er</sup> TOUR et a déclaré ACCEPTER le mandat.

M.BOUTIN YANNIS, né le 08/08/1973 à Poitiers a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> TOUR et a déclaré ACCEPTER le mandat.

M. QUINTARD GUILLAUME né le 19/08/1981 à Poitiers a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> TOUR et a déclaré ACCEPTER le mandat.

- Prochain conseil municipal le MARDI 23 JANVIER à 20H30

Le Maire lève la séance à 20h15

**Tableau récapitulatif des délibérations du Conseil municipal  
en date du 23 janvier 2024**

**2024\_01\_23\_001 – ELECTION SENATORIALE – Désignation des délégués et des suppléants**

Gabriel THOMASSE



Signature Secrétaire de séance

Bernard CHAUVET



Signature du Maire

